



Semaine 18

Lundi

Mardi

Mercredi



Jeudi

Repas végétarien



Vendredi
Repas biologique

Les groupes d'aliments

- Entrée
- Plat principal
- Légume Féculent
- Produit laitier
- Dessert

Persillade de pommes de terre

Escalope viennoise

Haricots verts

Babybel

Maestro vanille

Crêpe au fromage

Filet de poisson meunière

Poêlée Villageoise

Yaourt sucré

Mœulleux caramel au beurre salé

Radis beurre

Mignonnettes d'agneau miel et abricot

Semoule

Gouda

Glace

Courgettes râpées vinaigrette

Paëlla végétarienne

Bûche au lait de mélange (vache, chèvre)

Compote de fruits

Salade de blé basilic bio

Steak de bœuf bio sauce barbecue

Brocolis sautés bio

Vache qui rit bio

Fruit bio

- Fruits et légumes
- Viandes, poissons, œufs
- Céréales, légumes secs
- Matières grasses cachées
- Produits laitiers
- Produits sucrés

Repas sans viande :

Lundi : Nuggets de poisson
Mercredi : Saumon miel et abricot
Vendredi : Hoki à la tomate

Présence de porc signalée par *



« **Gaël, le Babybel** », t'informe :

Les produits laitiers

Ce sont le lait, les yaourts, les fromages blancs, les petits suisses et aussi tous les fromages...

Tu en manges tous les jours à la cantine et il t'en faut à chaque repas.

Sais-tu pourquoi ?

Parce qu'ils contiennent du calcium qui rend tes os solides et ils t'aident à bien grandir.



Choix de la semaine

Entrée : **Salade de lentilles**
Légume : **Carottes sautées**

"Bio" : Issu de l'Agriculture biologique

Origine de nos viandes bovines
- Boeuf : France



Tous nos plats sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : céréales contenant du gluten (seigle, blé, orge, avoine, épeautre, kamut), crustacés, oeufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, sésame, anhydride sulfureux et sulfites, lupin et mollusques. Selon l'article R.112-14 du décret du 17 avril 2015, la cuisine centrale met à disposition un repas sans les 14 allergènes réglementaires, qui s'intègre dans le dispositif déployé par votre établissement. Merci d'orienter toute personne intéressée vers votre service de restauration pour en bénéficier et connaître les conditions tarifaires spécifiques.